

Postulat Martine Meldem et consorts – Aider davantage des gens du Sud - une responsabilité

Texte déposé

A une époque où migrations, climat, gestion des ressources nous concernent et touchent tous les continents, Vaud peut soutenir davantage le travail remarquable que les personnes conduisent au sud de la planète pour améliorer leurs conditions sur place.

Près de cinquante communes du canton et la Confédération appuient les projets d'associations ou de fondations affiliées à la Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO). Mais le volume de l'aide au développement du canton évolue peu — depuis des années. Le total des financements s'est même réduit de 2,46 à 2,01 millions de francs entre 2014 et 2016, selon le rapport du Conseil d'Etat sur les affaires extérieures de l'an dernier, en page 37. La Constitution vaudoise en fait pourtant une responsabilité essentielle et nécessaire de l'Etat (voir article 71).

A titre d'exemple d'un projet cofinancé par les pouvoirs publics, une organisation non gouvernementale (ONG) encourage les petits paysans à s'organiser en groupements d'épargne. Chaque membre contribue en fonction de ses possibilités. En cas de coup dur ou de disette, les paysans peuvent bénéficier d'un crédit avantageux, en évitant de recourir à des usuriers qui pratiquent des taux exorbitants. De plus, les membres profitent de formations aux techniques agricoles durables. La coopérative réunit désormais près de 30'000 personnes.

Les projets des ONG membres de la FEDEVACO favorisent la santé, l'éducation, l'alimentation et l'agriculture, l'accès à l'eau, la protection de l'enfance notamment. Validés par une commission de spécialistes, des projets restent en attente de cofinancement.

Les signataires du présent postulat demandent au Conseil d'Etat d'examiner la manière d'augmenter les aides accordées aux projets d'organisations ancrées dans le canton. La création d'un fonds qui accorde des contributions annuelles tout comme la hausse des montants ordinaires peut être envisagée. Dans l'esprit du développement durable, il s'agit de contribuer à un monde, où chacune et chacun a des perspectives d'avenir chez soi.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

*(Signé) Martine Meldem
et 43 cosignataires*

Développement

Mme Martine Meldem (V'L) : — Permettez-moi de déclarer mes intérêts : je suis coprésidente bénévole d'une organisation non gouvernementale (ONG) — Paysans solidaires — qui s'engage, aux portes du Sahel, à lutter contre l'avancée du désert, la désertification et donc la famine.

A une époque où migration, climat et gestion des ressources nous concernent et déstabilisent tous les continents, le canton de Vaud s'engage à soutenir le travail remarquable des personnes engagées sur le terrain, au nord ou au sud, pour lutter encore et toujours contre la faim, pour construire et assainir des réseaux d'eau, pour agir en faveur de l'éducation et de la formation des populations de 7 à 77 ans, bref pour travailler au maintien des populations locales sur leurs terres et dans leurs cités. Mais si les Constituants espéraient une vraie solidarité Nord-Sud dans un nouveau monde, il faut bien constater que le pillage effectué par les pays industrialisés n'a pas diminué et qu'aujourd'hui, il va même jusqu'à compter sur les forces vives de la jeunesse de l'hémisphère sud pour booster leurs économies.

Moi, j'estime que les populations ont le droit d'habiter dans leur environnement et qu'il est important d'engager notre responsabilité et des forces pour leur permettre de vivre une vie de qualité dans leur propre milieu. Qui se souvient encore de la promesse de Kennedy : « En l'an 2000 il n'y aura plus un

enfant qui mourra à cause de la faim » ? Je vous encourage à sortir des clichés et à accueillir le postulat, sans lunettes déformantes. Je vous en remercie.

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.